

Monsieur Jean-Michel Blanquer

Ministre de l'Éducation nationale

110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris le 25 septembre 2017,

Monsieur le Ministre,

Nos organisations dénoncent la fermeture du Capes interne de philosophie pour la session 2018, alors que nous comptons un nombre croissant de non-titulaires dans cette discipline (1). Cette décision brutale lèse de nombreux collègues qui ont consacré leur été à la préparation de ce concours dont le programme est paru il y a cinq mois. Nous nous interrogeons également sur le maintien du CAER (Capes interne dans le privé), instaurant ainsi une inégalité de traitement avec l'enseignement public.

Cette annonce est préoccupante, non seulement pour le devenir professionnel des non-titulaires mais aussi pour le recrutement par voie de concours en 2018, alors même que la faible augmentation du nombre de professeurs de philosophie est en proportion très inférieure à la croissance de l'effectif des élèves depuis cinq ans (2).

Nous demandons donc le rétablissement du concours du Capes interne de philosophie, ainsi qu'un nombre suffisant de postes aux différents concours internes et externes, afin de permettre à l'enseignement de la philosophie de se dérouler dans de meilleures conditions.

(1) ils passent de 2.3 % des effectifs du public à la rentrée 2009 à 5.4 % actuellement (la moyenne étant à un peu plus de 4 % dans les enseignements généraux).

(2) depuis la mise en place de la réforme du lycée (rentrée 2012 en Terminale), l'augmentation de l'effectif élèves est de l'ordre de 5.5 % pour une augmentation de seulement 3.1 % de l'effectif des professeurs de philosophie.

Pour le SNES-FSU,
Frédérique ROLET



Pour l'ACIREPh,
Frédéric LE PLAINE



Pour la CGT Educ'action,
Patrick DESIRE



Pour le SNALC,
Guy DESBIENS



Pour l'APPEP,
Nicolas FRANCK

Nicolas FRANCK.

Pour le SNFOLC,
Edith BOURATCHIK



Pour SUD Education,
Olivier LAFFERRIERE



Pour la SO.P.PHI,
Jean-Marie FREY



Pour AD-CFE-CGC :
René CHICHE

